COMMANDE PUBLIQUE

Décision n°2025-203 : Marché n°25020 Lot 1 Travaux de confortement de la promenade du lac Avenant n° 01 relatif à la correction d'une erreur matérielle concernant les heures d'insertion

1 DOCUMENT - Publié le 22 juillet 2025

DÉCISION

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°25020 Lot 1

Travaux de confortement de la promenade du lac

Avenant n° 01 relatif à la correction d'une erreur matérielle concernant les heures d'insertion

Le Président de Grand Lac,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 :

De signer l'avenant 1 au marché 25020 lot 1 avec le groupement Guinot SAS / NGE Routes

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

DEC_2025-203.PDF

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2025/decision-n2025-203-marche-n25020-lot-1-travaux-de-confortement-de-la-promenade-du-lac-avenant-n-01-relatif-a-la-correction-dune-erreur-materielle-concernant-les-heures-dinsertion-42838?

TÉLÉCHARGER | (PDF, 752,0 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven :
8h30-12h00
et 13h30-17h00

04 79 35 00 51